



PROCEDURE D'INSCRIPTION EQUIPES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, CLUBS DE SPORT

La Nocturne de Nîmes fêtera cette année son **10ème** anniversaire,

le 20 octobre 2023 à 20h00.

A cette occasion la procédure d'inscription pour les équipes, sur fichier Excel, sera remplacée par une gestion informatique, plus fiable et plus sécurisée, comme toute notre organisation, confiée cette année à notre partenaire KMS, professionnel confirmé de ce type d'événement.

Vous pourrez inscrire autant de participants (coureurs et marcheurs) que vous le souhaitez en cliquant sur le lien

https://www.kms.fr/v5/public/inscriptions_groupees_tableau/12628 avec un **code confidentiel**, attribué à votre équipe, que nous vous adresserons. A l'issue de l'épreuve, notre trésorière vous adressera la facture de votre participation. Dans ce sens merci de nous transmettre, approximativement, le nombre de coureurs souhaitant participer.

Les certificats médicaux (de moins d'un an au jour de la course), seront à charger sur le site de KMS, lors ou après l'inscription de chaque coureur ou marcheur (âgés de 15 ans et plus au jour de la course (cf règlement

<https://www.lanocturnedenimes.fr/wp-content/uploads/2023/05/Reglement-de-la-Course.pdf>)

La clôture des inscriptions pour les groupes et équipes se fera le **15/10/2023** à 23h59. Vous pourrez venir retirer vos maillots et dossards les **18 & 19/10/2023**, de 9h00 à 20h00 au Parnasse, en face du Parc des Expositions à Nîmes.

A parti du 16/10/2023, les retardataires pourront s'inscrire individuellement en suivant le lien <https://www.kms.fr/v5/public/Inscriptions/12628>

Bien sportivement.